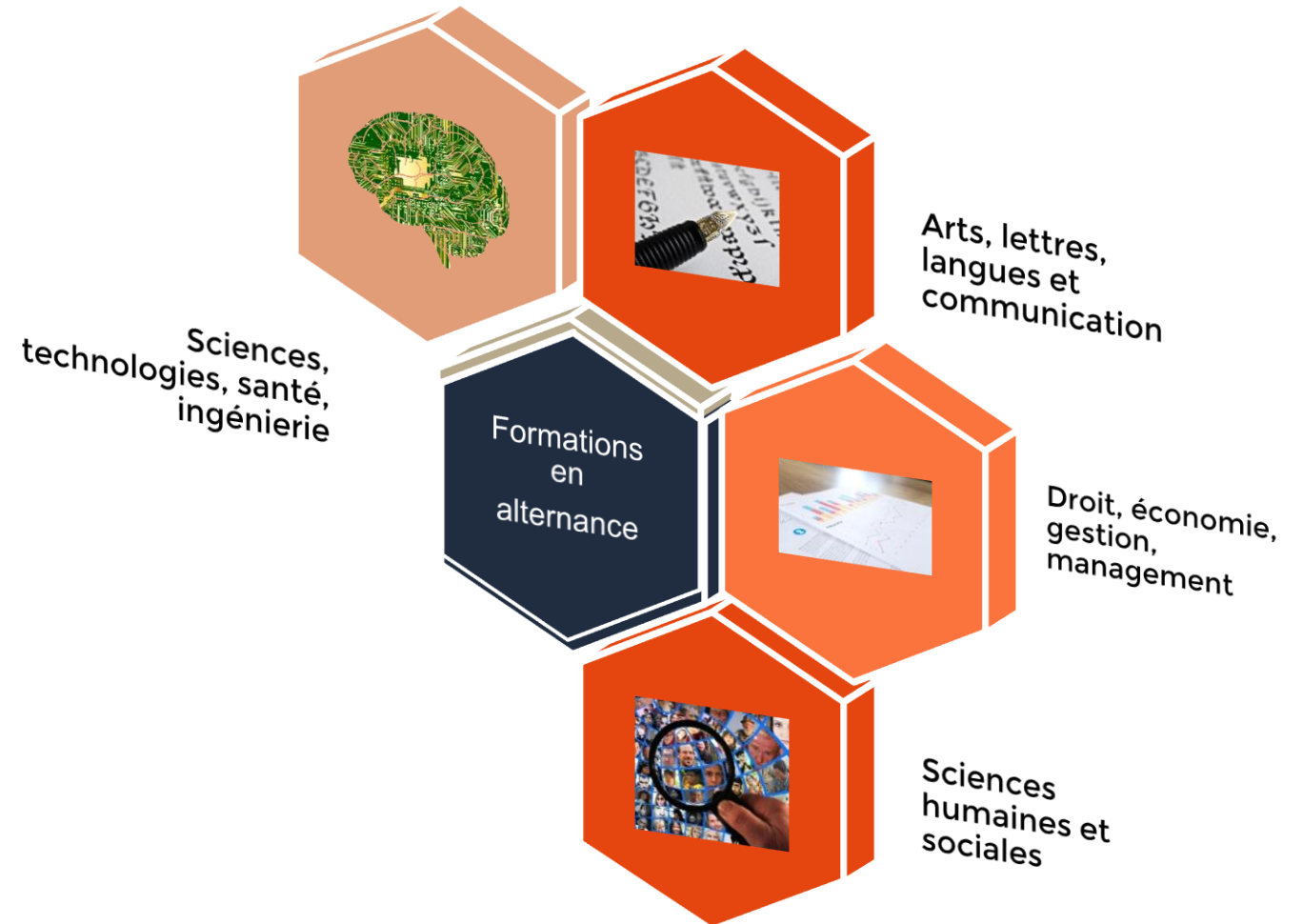


Oser l'alternance à l'UGA



Oser l'alternance à l'UGA, c'est :

**Bénéficier d'une offre de
formation large et variée
couvrant tous les champs
de compétences :**



L'alternance en quelques chiffres

L'alternance à l'UGA

+ de **2000** alternant.e.s*
+ de **100** formations
en alternance

*sous contrat d'apprentissage
et/ou contrat de
professionnalisation

Un accès à différents niveaux de diplômes
visant l'excellence :

**DUT, licences professionnelles, masters,
diplômes d'ingénieur**



2 types de contrats d'alternance

L'alternance se décline selon 2 types contrats avec des conditions spécifiques sur le plan réglementaire :

#1 Le contrat d'apprentissage

#2 Le contrat de professionnalisation



*Pour + d'informations sur la
réglementation de l'alternance,
rendez-vous sur :*
www.alternance.emploi.gouv.fr

L'alternance à l'UGA, c'est aussi :

Une pédagogie spécifique qui alterne des **périodes d'enseignement en établissement de formation** et des **périodes de travail en entreprise** dans le cadre d'un processus **de co-formation** et de tutorat.

Mon maître d'apprentissage était là pour m'accompagner pendant mes périodes en entreprise et échangeait régulièrement avec mon tuteur universitaire. C'était rassurant de se sentir soutenu ...

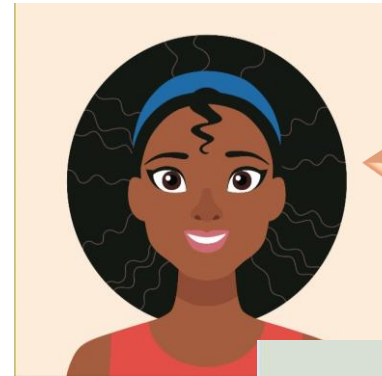


L'alternance : des avantages

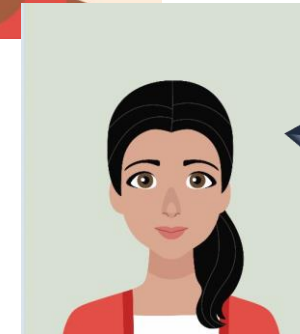
#1 Conjuguer études universitaires et **expérience professionnelle** tout en étant **rémunéré.e**

#2 Développer son **réseau professionnel** et faciliter son accès à l'emploi

*Entre les cours et les périodes en entreprise, pas le temps de s'ennuyer.
Ca a été une année riche qui m'a demandé beaucoup d'investissement et d'organisation.*



Grâce à l'alternance, j'ai pu développer des compétences dans mon domaine et gagner en maturité. Ca fait toute la différence face à un candidat au profil plus classique ...



J'ai pu occuper un vrai poste de travail. Ma mission a évolué tout au long de l'année, tout en restant en lien avec ma formation ...

L'alternance, c'est aussi un statut particulier ...

Avec l'alternance, on a un statut de salarié avec des droits mais aussi des devoirs ...



**Semaines de 35h minimum
En entreprise
comme à
l'université**
(formation = temps de travail)



**Assiduité /
ponctualité/
justification des
absences**
**Maladie = arrêt de
travail**



Rémunération



**Congés
payés**



**Protection
sociale**

**Mais
aussi ...**



Aide au transport

Devenir alternant.e à l'UGA : démarche à suivre

#1 Candidater à une formation et rechercher un employeur si possible de manière simultanée

#2 Etre admissible dans la formation visée

#3 Avoir décroché un contrat d'alternance auprès d'une entreprise

#4 S'inscrire à l'université.



Pour plus d'infos,
rendez-vous sur
www.univ-grenoble-alpes.fr

Vous aussi, osez l'alternance à l'UGA !

